



**FINANCES  
PUBLIQUES**

# **Contrôle et évaluation de l'exécution des lois de finances dans le cadre de la Gestion Budgétaire Axée sur les Résultats**

<b>FRFP24</b>		<b>PARIS</b>
2 SEMAINES		OPTION 1 : 4 900 € <sup>(1)</sup> / OPTION 2 : 6 160 € <sup>(2)</sup>
<b>du 22/06/2026 au 03/07/2026</b>		
<b>Concernant les coûts :</b>		
<b>(1)</b> : L'option 1 comprend les frais pédagogiques et les frais annexes, la fourniture d'un kit pédagogique incluant un ordinateur portable et/ou une tablette numérique, la pause-café, la participation aux frais de déjeuner, les activités culturelles et touristiques, les déplacements en région parisienne et les services organisation et logistique de l'équipe CIFOPE.		
<b>(2)</b> : L'option 2 comprend, en plus de tous les éléments de l'option 1, l'hébergement et le petit déjeuner pendant toute la durée de la formation (7, 14 ou 21 nuits maximum). Les repas du soir et autres dépenses personnelles nécessaires ne sont pas pris en compte.		
<b>CIFOPE</b> EXPERTISE ET FORMATION		

# Contrôle et évaluation de l'exécution des lois de finances dans le cadre de la Gestion Budgétaire Axée sur les Résultats

## OBJECTIFS

- Maîtriser les techniques de contrôle et d'audit internes pour assurer une gestion rigoureuse et conforme des ressources publiques.
- Comprendre le rôle clé du contrôle externe exercé par la Cour des Comptes et le contrôle parlementaire dans la transparence et l'évaluation des finances publiques.
- Analyser et auditer la performance des programmes budgétaires, en utilisant des indicateurs de performance clairs et efficaces.
- Acquérir une maîtrise complète de la loi de règlement pour assurer la clôture des comptes publics avec une transparence optimale.
- Intégrer les mécanismes d'inspection dans la gestion publique pour prévenir la corruption et renforcer la transparence.

## THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

- **Caractéristiques du budget de programme et Gestion Budgétaire Axée sur les Résultats (GBAR)**
- **Contrôle et audit internes** : Assurer, par un dispositif articulant contrôle et audit internes, la maîtrise des risques, la régularité et la fiabilité des opérations et des informations, ainsi que l'amélioration continue de la performance et de l'utilisation des deniers publics
- **Contrôle de la Cour des Comptes** : vérifier la bonne utilisation de l'argent public, la régularité et la fiabilité des comptes, et évaluer l'efficacité des politiques publiques afin d'éclairer le Parlement, le Gouvernement et les citoyens.
- **Audit de performance** : Apprécier, de manière indépendante, l'efficacité et l'efficience d'une politique ou d'un programme pour proposer des améliorations concrètes dans l'utilisation des ressources et l'atteinte des résultats.
- **Contrôle parlementaire** : Présenter le cadre juridique et les outils dont dispose le Parlement pour contrôler les finances de l'État et évaluer les politiques publiques, en montrant concrètement comment ils sont utilisés dans la pratique.
- **Évolution des inspections et lutte contre la corruption** : Analyser comment les inspections et les dispositifs anticorruption se transforment pour mieux prévenir, détecter et sanctionner les atteintes à la probité, et renforcer ainsi la transparence et la confiance dans l'action publique.
- **Loi de règlement et clôture des comptes publics** : Présenter les principales étapes de préparation de la loi de règlement – clôture et fiabilisation des comptes, analyse de l'exécution et de la performance, rédaction du projet de loi et de ses annexes, préparation de la discussion parlementaire.

## POUR QUI ?

Parlementaires, Magistrats des Cours des Comptes ; Auditeurs des Cours des Comptes ; Assistants parlementaires, cadres des inspections générales d'État, Inspecteurs ministériels, Cadres des inspections des finances, Auditeurs internes, Directeurs Administratifs et Financiers (DAF), Contrôleurs de gestion, Cadres des ministères des Finances et du Budget, Cadres des ministères sectoriels

## POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

- **Approche complète et pratique** : maîtriser les techniques de contrôle et d'audit des finances publiques ;
- **Alignement stratégique et institutionnel** : intégrer les principes de la Gestion Budgétaire Axée sur les Résultats (GBAR) ;
- **Expertise et qualité pédagogique** : formation dispensée par des spécialistes en finances publiques et audit
- **Cas pratiques et outils directement applicables en gestion publique et budgétaire** ;
- **Echanges avec des professionnels du secteur**, permettant le partage d'expériences et de bonnes pratiques.
- **Accès à des ressources pédagogiques actualisées et des méthodologies éprouvées**.